

## 1. Principe général

- Le certificat médical atteste de l'**absence de contre-indication à la pratique d'un sport**.
- Son rôle est de protéger la santé du pratiquant et d'engager la responsabilité du médecin.

## 2. Sport de loisir (non compétitif)

- Depuis la loi "**sport et société**" (mars 2022), le certificat médical **n'est plus obligatoire** pour pratiquer un sport en loisir dans un club ou une association.
- Il est remplacé par un **questionnaire de santé** rempli par le pratiquant (ou par ses parents pour un mineur).
- Le certificat médical n'est demandé que si certaines réponses sont positives (suspicion de problème médical).

## 3. Sport en compétition (licence fédérale)

- Pour les **majeurs** :
  - Le certificat médical est exigé à l'**adhésion initiale** à une fédération sportive.
  - Ensuite, il est valable **3 ans**.
  - Les années intermédiaires, un **questionnaire de santé** doit être rempli.
  - Si une réponse est positive → nouveau certificat nécessaire.
- Pour les **mineurs** :
  - Depuis 2021, le certificat médical a été supprimé.
  - Seul le **questionnaire de santé annuel** est requis.

## 4. Cas particuliers

- Certaines disciplines considérées comme **à risque** (plongée sous-marine, alpinisme, sports de combat, parachutisme, etc.) nécessitent un certificat médical **annuel**, même pour les majeurs.
- Les fédérations peuvent fixer des règles plus strictes.

## 5. Responsabilités

- **Médecin** : engage sa responsabilité en certifiant l'aptitude (doit examiner et prendre en compte l'historique médical).
- **Club/association** : doit s'assurer que le certificat ou le questionnaire est fourni selon la réglementation.
- **Pratiquant** : doit donner des informations exactes dans le questionnaire.

---

**✓ À retenir :**

- Plus de certificat obligatoire pour les loisirs (remplacé par questionnaire).
- Certificat encore requis pour la compétition (tous les 3 ans pour les majeurs, supprimé pour les mineurs).
- Certaines disciplines spécifiques imposent un certificat annuel.